



ANNONCE

**SIXIEME ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION EUROPEENNE DES INTERPRETES ET TRADUCTEURS JURIDIQUES**

ET

**CONFERENCE PRECEDANT L'ASSEMBLEE
AVEC VISITES A LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME ET
AU CONSEIL DE L'EUROPE**

les 8 et 9 avril 2016, Strasbourg, France

PROGRAMME PRELIMINAIRE

Jeudi 7 avril 2016

Soirée Cocktail de bienvenue, à l'hôtel Athena Spa. (invitation de CRETA à confirmer)

Vendredi 8 avril 2016

COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

8 h 15 – 8 h 45 Arrivée et contrôle de sécurité

9 h – 12 h Présentations portant sur le travail de la Cour européenne des droits de l'Homme
Traduire à la Cour européenne des droits de l'Homme – James Brannan, Senior translator
Différentes facettes du travail à la Cour, orateurs à confirmer.

CONSEIL DE L'EUROPE, PALAIS DE L'EUROPE

12 h 30 – 14 h Déjeuner à la cantine du Conseil de l'Europe

14 h – 18 h Présentations portant sur le travail du Conseil de l'Europe
Interpréter au Conseil de l'Europe – Sally Baley-Ravet, chef interprète
Présentation des résultats de l'enquête menée par la FRA sur la transposition de la
Directive 2010/64/UE
Eleanor Sharpston, Avocat général à la Cour de Justice de l'Union Européenne

Soirée Dîner réseautage (prix non inclus dans les frais de conférence), lieu à annoncer

Samedi 9 avril 2016

HOTEL ATHÉNA SPA

9 h – 10 h 30 Présentations par la CRETA (Chambre régionale des Experts Traducteurs Assermentés
d'Alsace) de la situation nationale des interprètes et traducteurs juridiques
Présentation d'aspects originaux de la procédure judiciaire française, orateur à confirmer.

10 h 30 – 11 h Pause café

11 h – 12 h Atelier : les interprètes sont-ils des experts linguistiques ? Sachverständiger, expert, expert
witness, différents rôles ou fonction unique ?

12 h – 13 h 30 Déjeuner

13 h 30 – 14 h JUSTISIGNS – Présentation d'un projet sur l'interprétation en langue des signes pour la police

14 h – 15 h EULITA Académie – Préparer la transition
La genèse d'EULITA, Erik Hertog, puis discussion générale.

16 h – 16 h 30 Pause café

16 h 30 – 18 h Sixième Assemblée générale d'EULITA (réservée aux membres d'EULITA)

**La conférence est ouverte à tous, membres et non-membres.
Une convocation à l'assemblée générale sera envoyée aux membres d'EULITA par courriel séparé.**

INFORMATIONS PRATIQUES

Frais de conférence	Les frais de conférence couvrent les visites à la Cour européenne des droits de l'homme et au Conseil de l'Europe, les pauses-café, le déjeuner du samedi et la documentation de conférence. Tarif préférentiel (avant le 15 mars 2016): 120 EUR Tarif régulier: 150 EUR Dîner réseautage (facultatif) : détails à suivre
Inscription	Veillez renvoyer le formulaire d'inscription ci-joint à registration@eulita.eu et verser les frais de participation à la conférence (indiquant votre nom) sur le compte d'EULITA numéro 780-5919581-72 auprès la Belfius Bank, Anvers, Belgique; code BIC/SWIFT: GKCCBEBB, IBAN: BE 38 7805 9195 8172. Vous pouvez également utiliser notre compte PayPal: lucia@eulita.eu .
Hôtel	Un nombre limité de 40 chambres a été réservé à titre provisoire à l'Hôtel Athéna Spa, rue Armande Béjart, 67200 Strasbourg, pour trois nuits (les 7-10 avril 2016), à un tarif de 95 EUR, petit déjeuner inclus, pour une chambre individuelle, et un tarif de 105 EUR, petit déjeuner inclus, pour une chambre double. Les chambres seront bloquées jusque au 15 février 2016. Veuillez utiliser le code « EULITA GA » lorsque vous ferez votre réservation.